

CALENDRIER ANNÉE PROBATOIRE 2023-2024

Nous vous rappelons que le suivi des trois degrés de Psychophonie® est nécessaire à l'entrée en Année Probatoire. L'Année Probatoire ouvre sur la formation de Praticien de groupe ou en individuel en Psychophonie mla©.

Modalités d'inscription : envoyer un CV avec photo et une lettre de motivation par mail à l'équipe pédagogique : ifrepmla@gmail.com.

Dates de dépôt des dossiers : entre le 15 avril et le 15 août 2023

Calendrier :

Première session : 21 et 24 octobre 2023 (4 jours, soit 22h de formation)

Formatrices : Françoise Rizand et Odile Escot

Lieu : Verrières en Forez (42)

Deuxième session : 18 au 21 février 2024 (4 jours, soit 22h de formation)

Formatrices : Françoise Etaix et Odile Escot

Lieu : Saint Chamond (42)

Tarifs répartis de la façon suivante pour les deux sessions :

- **Formation personnelle** (pas de prise en charge) : 484€ * 2 = **968€**
- **Prise en charge par l'AFDAS / FIFPL** : 660€ * 2 = **1320€**
- **Prise en charge par la formation professionnelle, AGEFICE** : 990€ * 2 = **1980€**
- **50€** d'adhésion à l'IFREPmla pour une année civile

Au cours de cette année de probatoire, il vous est demandé de :

- Participer à un atelier collectif de Psychophonie
- Prendre une séance individuelle de Psychophonie

Et de noter votre vécu personnel.

Suite aux deux sessions de l'année Probatoire, et après décision de l'équipe pédagogique quant au rendu de vos travaux, vous serez accepté ou non pour la suite de la formation.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

Cordialement,

L'équipe pédagogique de l'IFREPmla